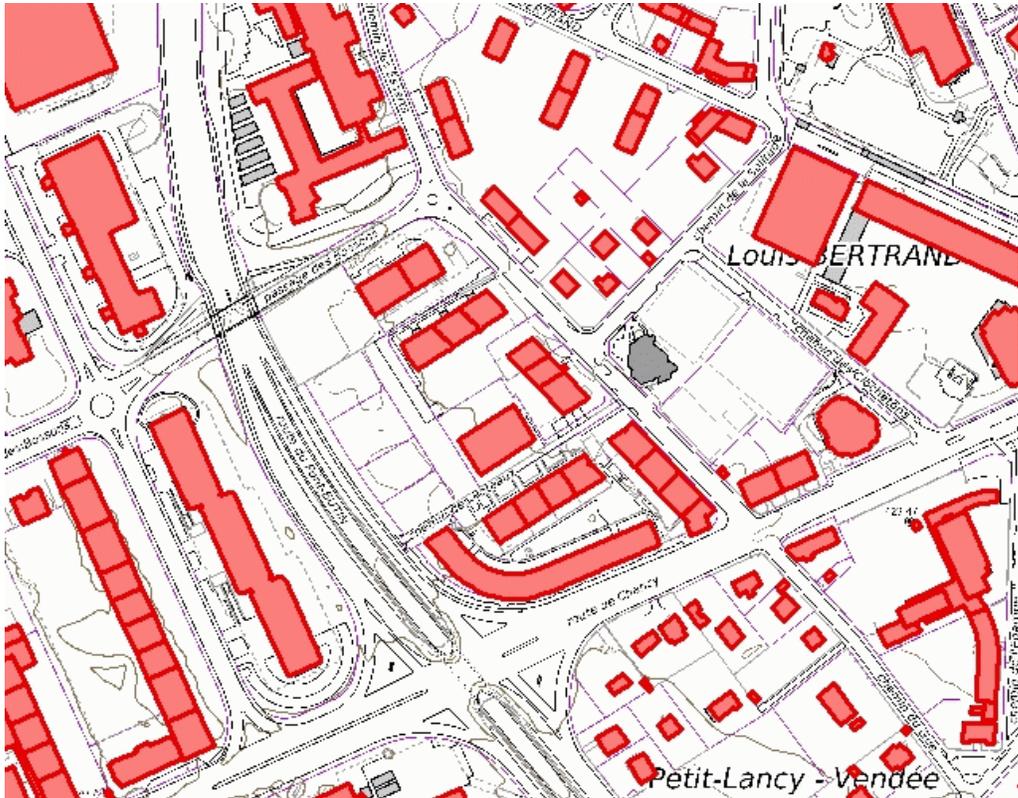


FICHE DE MÉTADONNÉE

Nom usuel	BATIMENTS HORS-SOL
Classe	CAD_BATIMENT_HORSOL (ID: 9810)
Thème(s) ISO	Développement territorial, cadastre foncier, Edifices, infrastructures, ouvrages
Type de données	Polygone

Description	Les bâtiments hors-sols sont des constructions durables, bien ancrées dans le sol et servent à l'habitat, à l'artisanat ou à l'industrie au sens large.
Aperçu	

Partenaire	DT - Département du territoire
Responsable	Direction de l'information du territoire
Contact	Yves Philipp
Téléphone	+4122 546 72 07
Email	yves.philipp@etat.ge.ch
Site internet	https://www.ge.ch/organisation/direction-information-du-territoire

Format disponible	CSV, GDB, GML, KML, SHP
Mode de distribution	Accessible en consultation et en extraction pour libre utilisation (Open Data)
Restrictions d'utilisation	-

Date de mise à jour	01.11.2023
Fréquence de mise à jour	Quotidienne

Méthode d'acquisition	Numérisation/digitalisation
-----------------------	-----------------------------

Précision Entre 10 et 70 centimètres
Echelle d'affichage 250 à 2500

ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
COMMUNE	String	25	Nom de la commune	
NO_COMM	SmallInteger	2	Numéro de commune	
NO_BATIMENT	String	8	Numéro du bâtiment lié à l'adresse	
IDENT	String	11	Identifiant	
EGID	Integer	4	Code EGID - Identifiant fédéral des bâtiments	
NOMBAT	String	100	Nom du bâtiment	
MUTNUM	String	8	Numéro de mutation	
DATEDT	Date	36	Date de dernier traitement	
DESTINATION	String	55	Destination (usage pour lequel le bâtiment est affecté)	
NOMENCLATURE	String	10	Code de classification de la nomenclature	
NOMEN_CLASSE	String	55	Classe primaire de la nomenclature	
PROVENANCE	String	25	Provenance de la donnée :- Terrestre (acquis sur la base de relevés terrestres ,chevillière, théodolite, à l'exception du nivellement géométrique ou de précision)- Digitalisation (acquis par digitalisation sur plan)- GNSS (acquis par observations GNSS uniquement)-Combiné GNSS/terrestre- Photogrammétrie- Nivellement technique et de précision- Autre- Orthophoto (acquis par l'intermédiaire de digitalisation sur orthophoto)	
NO_AUTOR	String	20	Numéro d'autorisation	
EPOQUE_CONSTRUCTION	String	25	Epoque de construction	
ANNEE_CONSTRUCTION	Integer	4	Année de construction	
ANNEE_TRANSFORMATION	Integer	4	Année de transformation	
NIVEAUX_HORSOL	SmallInteger	2	Nombre de niveaux hors-sol	
NIVEAUX_SSOL	SmallInteger	2	Nombre de niveaux sous-sol	
HAUTEUR	Double	8	Hauteur issue des données BATIMENTS 3D	
SURFACE	Integer	4	Surface cadastrale en m2	
SHAPE	Geometry	4	Champ binaire automatique contenant la géométrie des objets	

Liste des identifiants fédéraux des parcelles sous

SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse
Esri ArcGIS Rest	https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/rest/services/Hosted/CAD_BATIMENT_HORSOL/FeatureServer
WFS	https://app2.ge.ch/tergeoservices/services/Hosted/CAD_BATIMENT_HORSOL/MapServer/WFSServer

Référence spatiale	GCS_CH1903+		
Etendue		1135570	
	2486195		2512915
		1110389	

Aspects légaux

Recueil systématique du droit fédéral

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/rs.html>Code

Civil Suisse - Art. 950 - Mensuration officielle Ordonnance sur la mensuration officielle (OMO) 211.432.2 - Art.6 - Catalogue des données et couches d'information

Ordonnance technique sur la mensuration officielle (OTEMO) 211.432.21 - Titre deuxième - Données

Manuel sur l'organisation de la mensuration officielle 93 - Tâches, compétences et responsabilités liées à la MO 93

Recueil systématique genevois (RSG)

<http://www.ge.ch/legislation/>

Loi d'application du Code Civil Suisse et du Code des Obligations (LACCS)

E 1.05 - Art. 104 - Eléments de la mensuration officielle

Règlement sur le service du cadastre e 1.46.03 - Art. 6 - Données cadastrales

Informations

complémentaires

<http://www.ge.ch/mensuration-officielle>

http://ge.ch/sitg/geodata/SITG/CATALOGUE/INFORMATIONS_COMPLEMENTS/NTAIRES/NOMENCLATURE_BATIMENTS.pdf

Date de mise à jour de la métadonnée : 01.11.2023